



CDEN du 30 septembre 2014

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs membres du CDEN.

Cette année scolaire commence par un remaniement ministériel qui oriente encore un peu plus la politique gouvernementale vers le libéralisme et l'austérité. Pour la Fonction Publique, les mauvais coups se poursuivent : salaires gelés depuis 2010; restrictions budgétaires; baisses d'effectifs et précarité qui pèsent directement sur les conditions de travail, autant d'éléments de nature à altérer la qualité du service public rendu aux citoyen-ne-s. Et, ce ne sont sûrement pas les premières déclarations des membres du gouvernement, notamment du premier ministre à l'université d'été du MEDEF qui vont nous rassurer. Flicage des chômeurs, remise en cause des 35h... Ce gouvernement « de combat » mène une bataille contre les salarié-e-s !

Suite à l'éviction de Benoît Hamon, Najat Vallaud-Belkacem a été nommée ministre de l'Éducation nationale. La CGT Éduc'action acte positivement que pour la première fois, une femme soit nommée à ce poste dans un ministère féminisé à 70 %... Nous attendons d'ailleurs que la Ministre mette en œuvre la politique d'égalité femmes/hommes qu'elle prônait dans son précédent ministère. Cependant, pour la CGT Éduc'action, qu'importe le ministre en charge de l'Éducation nationale, si sa nomination ne se traduit pas par un changement de politique que nous revendiquons. En effet, que ce soit avec Vincent Peillon ou Benoît Hamon, la politique éducative a été sacrifiée à l'austérité. Les résultats sont très éloignés des promesses électorales. Cette rentrée ne sera donc pas meilleure que les précédentes.

Cette rentrée a été marquée par la généralisation de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme, la CGT Educ'action l'a combattue et continuera à la combattre car elle n'améliore ni les conditions de travail des personnels, ni les conditions d'apprentissage des élèves.

Le 24 septembre a eu lieu la 7ème journée du refus de l'échec scolaire. Les chiffres sont éloquentes. Selon une enquête réalisée par le cabinet Trajectoires Réflex auprès des enfants de CM1 et CM2, la moitié des familles n'ont pas de livre à la maison dans les quartiers d'éducation prioritaire, alors qu'elles ne sont que 12% dans ce cas dans les milieux plus aisés. 55% des enfants de quartiers populaires disent regarder souvent un DVD après le dîner. Ils ne sentent pas moins bons à l'école, mais ils s'y ennuient davantage, et surtout, ils sont plus d'un tiers à ne pas comprendre ce qu'on leur demande en classe. 37% des enfants de zone d'éducation prioritaire sont dans ce cas, alors qu'ils ne sont que 17% à être en difficulté dans les quartiers favorisés. En outre, 40% de ces enfants des quartiers populaires ne sont pas aidés par leurs parents, alors que la quasi-totalité des enfants de quartiers plus riches sont suivis par leur famille.

**Toute réforme éducative digne de ce nom doit donc avoir pour objectif de refonder l'école pour l'enfant qui n'a que l'école pour apprendre.** Celle des rythmes scolaires fait tout le contraire en aggravant les inégalités sur le territoire.

Ainsi nous nous opposons au fait qu'une large marge de manœuvre soit laissée aux communes, ce qui va à la fois mettre en difficulté de nombreuses localités et creuser les inégalités territoriales. Les expérimentations à tout va, sans cadre national sur des horaires précis, vont induire des organisations différentes d'une commune à l'autre, même si elles sont dans un même département, y compris sur des rattrapages pendant les vacances scolaires. La sécurité même des élèves est en jeu avec l'assouplissement des taux d'accueil. Cela va provoquer une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels.

Pour nous, toute question d'un changement des rythmes scolaires dépasse le cadre strictement local et doit faire l'objet d'un cadrage national. Toute transformation des « rythmes » doit avoir comme préalable : des moyens humains matériel et financiers suffisants, la gratuité de l'école et des activités périscolaires diversifiées et accessibles pour toutes et tous.

Même si nous nous opposons à cette réforme, nous condamnons l'attitude de certains Maires qui pour des raisons politiciennes ont décidé seuls, sans le soutien des parents d'élèves ni des enseignants de cadenasser les écoles. L'école est un bien commun, elle n'est pas l'apanage d'un maire.

Dans le second degré, la crise de recrutement se poursuit. Les créations de postes sont insuffisantes. Après une année chaotique dans la plupart des ESPE où les étudiant-e-s ont subi une mise en place improvisée, la préparation de la rentrée 2014, qui concerne en plus les stagiaires, ne semble pas meilleure. Les lauréat-e-s des concours réservés et exceptionnels ne bénéficient d'aucune décharge et les textes encadrant le rôle des tuteurs-trices et des formateurs-trices académiques n'ont tout simplement pas été publiés...

La CGT Éduc'Action continue de revendiquer un recrutement au niveau licence (L3), puis deux années de formation comme fonctionnaire stagiaire validées.

Les annonces de la Ministre de faire du développement de l'apprentissage une stratégie prioritaire pour contribuer à l'objectif de 60 000 apprentis à l'horizon 2017, de mettre en place dans les établissements, avant les choix d'orientation, une journée d'information sur les métiers, en réservant une place particulière pour l'apprentissage et d'intégrer les formations en apprentissage dans Admission Post-Bac (APB) et AFFELNET afin que l'offre en apprentissage soit visible par tous les jeunes et leurs familles au moment des choix décisifs sont très inquiétantes.

Nous rappelons qu'en Ile-de-France, lorsque 100 jeunes entrent en apprentissage, seuls 66 arrivent au bout de la formation. Le taux d'accès au diplôme étant de l'ordre de 80%, seuls 53 auront leur diplôme. Et comme environ la moitié de celles et ceux qui ont le diplôme vont à l'emploi (CDD et CDI confondus), c'est seulement 27 des 100 jeunes entrés en apprentissage qui vont à l'emploi. Ce constat mérite d'être confronté à celui concernant la voie professionnelle sous statut scolaire.

La CGT attend des engagements concrets pour reconnaître les spécificités et les atouts des deux voies de formation initiale scolaire ou par apprentissage, et éviter de les mettre systématiquement en concurrence, dans un but de favoriser le moins disant, veiller à l'articulation entre la formation initiale et continue qui doit véritablement se mettre en place, elle permettra de ne laisser personne sur le bord du chemin. Combattre la notion même d'échec pour renforcer la dynamique des parcours est une action qui passe par l'instauration d'un véritable droit différé à la formation. Cela s'inscrit pour la CGT dans une perspective d'une sécurité sociale professionnelle des personnes.

Toutes ces exigences ne sont pas compatibles avec un patronat rétrograde qui au mépris des besoins croissants de qualification entend former à minima dans l'entreprise et s'affranchir de tout contrôle, de toute réglementation du travail protégeant le jeune apprenant à l'image du président du Medef qui déclare «notre modèle social a vécu, il n'est plus adapté».

Face aux revendications patronales soutenues par le gouvernement, la CGT appelle tous les salariés à une journée de mobilisation le 16 octobre en amont de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2015 (PLFSS) par l'Assemblée nationale. Elle est un des versants de la campagne engagée depuis plusieurs mois par la CGT sur le coût du capital en articulant les questions des salaires, de l'emploi et du travail avec cette ambition de reconquérir la Sécurité sociale